



INFORMATION – PHOTOS SCOLAIRES

Cette année, les photos scolaires auront lieu le **jeudi 14 et vendredi 15 avril.**

Pour cette année encore, nous allons procéder comme l'année dernière, nous vous demandons de **remplir un bon de commande et de joindre le règlement.**

Cela facilite notre organisation et notre gestion.

Le bon de commande complété fait fois d'autorisation de prise de vue.

Sans le règlement, la commande ne sera pas validée. Ce bon de commande fait office d'engagement.

Nous encaisserons les chèques que lorsque vous aurez réceptionné les photos. De même, si vous êtes insatisfaits de la photo, nous vous rendrons le chèque contre retour de celle-ci.

Si besoin pour remplir le bon de commande, n'hésitez pas à revenir vers moi.

Merci de votre compréhension.

Pauline Brousseau



INFORMATION – PHOTOS SCOLAIRES

Cette année, les photos scolaires auront lieu le **jeudi 14 et vendredi 15 avril.**

Pour cette année encore, nous allons procéder comme l'année dernière, nous vous demandons de **remplir un bon de commande et de joindre le règlement.**

Cela facilite notre organisation et notre gestion.

Le bon de commande complété fait fois d'autorisation de prise de vue.

Sans le règlement, la commande ne sera pas validée. Ce bon de commande fait office d'engagement.

Nous encaisserons les chèques que lorsque vous aurez réceptionné les photos. De même, si vous êtes insatisfaits de la photo, nous vous rendrons le chèque contre retour de celle-ci.

Si besoin pour remplir le bon de commande, n'hésitez pas à revenir vers moi.

Merci de votre compréhension.

Pauline Brousseau

